

EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION WENDAT

CANADA,
VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7668 SÉANCE DU 27 octobre 2025

Pierre Picard	Grand Chef
Denis « Kalo » Bastien	Chef familial (absent)
Carlo Gros-Louis	Chef familial
Dave Laveau	Chef familial (absent)
René «Wellie» Picard	Chef familial
Stéphane B. Picard	Chef familial
William Romain	Chef familial
Daniel Sioui	Chef familial
Yves Sioui	Chef familial
Marianne McNicoll	Greffière

ALLOCATION DE LOT À MARIO JOSEPH ÉMILE PAUL - LOT
2714-7-7A

Attendu que M. Mario Joseph Émile Paul a remboursé la totalité de la somme empruntée au Conseil de la Nation Wendat enregistrée au registre des terres concernant le lot 2714-7 de la réserve 7A, situé au Wendake (Québec) G0A 4V0 et montré au plan d’arpentage 82468 CLSR conservé à Ottawa, dont la quittance générale et finale a été donnée.

Compte tenu de ce qui précède, **il est proposé** par le Chef familial René W. Picard, **appuyé** par le Chef familial Daniel Sioui, et **résolu** :

- **D’allouer** la totalité du lot 2714-7 de la réserve 7A de Wendake, conformément au paragraphe 20(1) de la *Loi sur les Indiens*, à M. Mario Joseph Émile Paul, numéro de la Nation Wendat.

[Fin de la résolution]

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

CE 27 octobre 2025 Résolution adoptée à l’unanimité


GREFFIÈRE
MARIANNE MCNICOLL